

Mercredi 20 septembre 2023

## Communiqué de presse

J'ai été élu dès le 1<sup>er</sup> tour de scrutin ce mercredi pour succéder à Thomas Cazenave à la présidence de la Délégation aux collectivités territoriales de l'Assemblée nationale.

C'est la première fois que cette fonction sera exercée par un député ayant l'expérience d'un mandat de maire.

Cette confiance m'honore et m'oblige.

La Délégation joue un rôle très important à l'Assemblée nationale. Sa mission est d'entretenir un dialogue constructif et permanent avec les collectivités territoriales, d'entendre toute personne dont elle estime l'audition nécessaire à sa bonne information (ministres, hauts fonctionnaires, responsables d'associations d'élus locaux, etc.) et de présenter des rapports d'information sur les différents sujets intéressant les collectivités territoriales.

Je me donne 4 champs d'actions dans le travail collectif dont j'assurerai le pilotage et l'animation :

- Rôle des collectivités dans la transition écologique
- Démocratie et engagement citoyen
- Confiance entre l'Etat et les collectivités
- Politiques d'aménagement du territoire

David Valence

Député des Vosges